

**BOURSES ET
AIDES PRIVÉES
GUIDE 2026 - 2027**



Sommaire

Les aides privées du Conservatoire qu'est-ce-que c'est ?	3
Quelles bourses ?	3
Qui peut demander une bourse ?	5
Quel est le montant ?	5
Quels sont les engagements d'un boursier ?	6
Mode d'emploi	7
Quand faire sa demande ?	7
Comment faire sa demande ?	8
Comment les demandes sont-elles instruites ?	9
Quand la bourse est-elle versée ?	10
Mémo pour ne pas manquer votre demande de bourse	10
Qui sont les mécènes des aides privées du Conservatoire ?	11
Les autres aides	15
Mes demandes de bourses : mode d'emploi pas à pas	16
Contacts & informations	21

LES AIDES PRIVÉES DU CONSERVATOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les aides privées du Conservatoire sont des bourses financées par des mécènes (donateurs, fondations, entreprises, institutions).

Elles sont distinctes des aides de l'État (CROUS, APL, etc.) et viennent compléter vos ressources (revenus personnels, aides des parents, bourses d'autres organismes) pour vous accompagner dans vos études.

Elles ont pour objectif de permettre à chacune et chacun de suivre ses études dans de bonnes conditions, quelle que soit sa situation financière, et de favoriser la réussite des parcours artistiques.

QUELLES BOURSES ?

LES BOURSES D'ÉTUDES

Les aides aux études sont des bourses destinées aux étudiantes et étudiants rencontrant des difficultés financières.

Elles contribuent à financer, sur l'année scolaire (de septembre à juin), vos dépenses nécessaires à la vie quotidienne et à la poursuite de vos études.

Elles peuvent notamment couvrir :

- ✎ Le logement et les charges associées,
- ✎ L'alimentation et les dépenses courantes,
- ✎ Les besoins liés à la pratique artistique (matériel, consommables, petit équipement, pointes pour les danseuses).

LES BOURSES DE PROJETS

Les aides aux projets sont des bourses destinées à soutenir la réalisation d'un projet en lien avec vos études ou déterminant pour l'insertion professionnelle.

Elles permettent de vous accompagner dans le développement de votre parcours artistique.

Elles peuvent notamment concerner :

- L'achat ou la restauration majeure d'un instrument,
- Une mobilité (stages, masterclasses, concours, mobilité internationale),
- L'achat de matériel ou d'équipement informatique ou numérique,
- Un projet de création, de festival, de diffusion ou de résidence.

LES BOURSES D'URGENCE

Les aides d'urgence sont des aides ponctuelles destinées à vous accompagner lorsque vous êtes confrontés à une difficulté financière imprévue ou à un accident de la vie.

Elles permettent d'apporter une réponse rapide afin de préserver la poursuite des études dans de bonnes conditions.

Elles répondent à une situation exceptionnelle et non anticipée, et ne peuvent se substituer aux aides aux études, qui relèvent d'un dispositif distinct.

QUI PEUT DEMANDER UNE BOURSE ?

Tous les étudiants inscrits au Conservatoire peuvent déposer une demande via leur ENT (rubrique « Aides privées »).

Les étudiants en échange international (programme Erasmus+ notamment) ne sont pas éligibles à ces aides et sont invités à solliciter un soutien auprès de leur établissement d'origine.

EST-IL POSSIBLE DE FAIRE PLUSIEURS

DEMANDES D'AIDES PRIVÉES ?

Il est possible de faire plusieurs demandes au cours d'une même année, ainsi qu'au cours de votre cursus au Conservatoire (chaque

année). Il est également possible de faire plusieurs demandes pour un même projet (par exemple pour l'achat d'un instrument coûteux).

QUEL EST LE MONTANT ?

Le montant des aides varie, d'une centaine d'euros à 2000€ par an environ, selon votre situation et vos ressources disponibles.

Il est attribué au cas par cas par la commission interne d'attribution des aides.

Certaines bourses, plus spécifiques, peuvent atteindre des montants plus élevés, notamment dans le cadre de dispositifs de soutien à l'excellence et de continuité des parcours.

QUELS SONT LES ENGAGEMENTS D'UN BOURSIER ?

Les aides privées ne sont possibles que grâce à la générosité de donateurs passionnés par la musique et la danse et qui souhaitent soutenir les étudiantes et étudiants de ces disciplines.

Ce soutien ne peut exister et être pérennisé que par la relation de confiance qui s'instaure entre les mécènes, le Conservatoire et les boursiers.

C'est pourquoi, il est attendu de chaque boursier :

↳ De remercier les mécènes : rédiger une lettre de remerciements

↳ Participer à différentes actions selon les fonds (concert, rencontres et échanges avec les mécènes...)

↳ Tenir régulièrement informés les mécènes de votre actualité pédagogique et artistique, les inviter si possible à vos concerts, etc.

↳ Quand cela est demandé, de mentionner le fonds qui vous soutient dans vos communications sur les réseaux sociaux, CV, etc.

L'implication dans ces actions est un élément important du dispositif et peut être prise en compte dans l'attribution ou le renouvellement des aides.

N'oubliez pas que, si ces donateurs sont motivés par le fait de vous aider à surmonter vos difficultés et vous accompagner dans votre insertion professionnelle, puis à vous suivre tout au long de votre carrière, c'est aussi l'occasion pour vous de développer votre réseau et de vous ouvrir à des rencontres variées.

Lors du dépôt d'un dossier de demande de bourse, une Charte d'engagement des boursiers sur fonds privés sera à retourner obligatoirement signée au bureau des aides privées.

Le versement d'une éventuelle bourse est conditionné à cette validation.

DATES DES CONCERTS DE REMERCIEMENTS

↳ **Vendredi**
29 janvier 2027
Fonds Kriegelstein

↳ **Jeudi**
4 mars 2027
Fonds de Tarrazi

↳ **Mercredi**
21 avril 2027
Fondation de France

MODE D'EMPLOI

QUAND FAIRE SA DEMANDE ?

Les bourses d'études et de projets font l'objet d'appels à candidatures.

LA DEMANDE DE BOURSE D'ÉTUDES

Les demandes sont ouvertes à partir de mi-juillet précédent la rentrée. Il peut y avoir différents appels à candidatures. Certaines

bourses exigent des documents complémentaires spécifiques : ils sont à joindre à votre dossier.

LA DEMANDE DE BOURSE DE PROJETS

Les demandes sont généralement ouvertes après les congés de Noël. Les demandes de prêt d'instruments du quatuor sont disponibles à tout moment. Il peut y avoir différents appels à candidatures.

Certaines bourses exigent des documents complémentaires spécifiques : ils sont à joindre à votre dossier.

Retrouver les dates des appels à candidatures sur votre ENT.

LA DEMANDE DE BOURSE D'URGENCE

Les demandes peuvent être effectuées à tout moment de l'année. Il n'y a pas d'appel à candidatures.

C'est une procédure unique, vous n'avez qu'un seul dossier à déposer lors de votre demande.

Attention :

Nous vous conseillons de rester vigilant aux messages envoyés sur votre boîte email CNSMDP vous signalant les appels à candidatures et les éventuelles nouvelles bourses mises en ligne sur votre ENT en cours d'année.

COMMENT FAIRE SA DEMANDE ?

Les demandes de bourses sont formulées par l'intermédiaire d'un dossier à compléter sur votre ENT avec les mêmes codes d'accès communiqués lors de votre inscription.

① Allez dans la rubrique
« Aides privées » de votre ENT

② Sélectionnez
« Liste des aides privées »



Un filtre vous permet d'afficher en priorité les appels à candidatures en cours et les bourses auxquelles vous êtes éligible.

③ Sélectionnez la bourse
à laquelle vous souhaitez postuler



Lisez attentivement le descriptif de la bourse que vous souhaitez demander.

④ Sélectionnez
« Déposer une demande »

⑤ Complétez
les informations demandées

⑥ Joignez
les justificatifs obligatoires



Vous pouvez saisir votre dossier en plusieurs fois. Les informations sont mémorisées.

⑦ Votre dossier est complet :
sélectionnez « Envoyer ma demande »



Retrouvez le mode d'emploi des demandes de bourses en [page 16](#) de ce guide.



Vous pouvez faire plusieurs demandes de bourses simultanément ou au cours de l'année, suivant les calendriers qui vous sont indiqués.

COMMENT LES DEMANDES SONT-ELLES INSTRUITES ?

Toute demande de bourse est étudiée par une commission d'attribution qui réunit la direction du Conservatoire, la direction des études musicales et de la recherche, la direction des études chorégraphiques, les responsables des 8 départements musicaux, la direction de la Vie étudiante et de l'insertion professionnelle, le bureau du mécénat et des aides privées. Certaines commissions comprennent également un représentant du partenaire mécène.

Les demandes sont étudiées au cas par cas selon les critères attachés aux différentes bourses.

Ces critères sont essentiellement :

↳ **Les critères de ressources** (revenus de l'étudiant et/ou de sa famille, charges, etc.)

↳ **La situation familiale** (isolement / rupture / éloignement / charges de famille, etc.)

↳ **Les résultats académiques, l'assiduité et l'investissement dans les études**

↳ **La pertinence des projets et leur cohérence avec le parcours d'études**

L'attribution et le renouvellement des aides sont conditionnés à un engagement sérieux et assidu dans les études, ainsi qu'au respect du règlement intérieur et du règlement des études du Conservatoire.

Des critères d'excellence peuvent être attachés à certaines bourses : ils sont évalués sur l'étude du dossier de demande, parfois complétée par une audition ou un entretien.

Les données personnelles collectées dans le cadre des demandes sont nécessaires à l'instruction des dossiers. Elles sont traitées de manière confidentielle et utilisées uniquement à cette fin, dans le respect de la réglementation en vigueur (RGPD). En l'absence des informations demandées, ou de justification de leur non-communication, la demande ne pourra pas être examinée.

QUAND LA BOURSE EST-ELLE VERSÉE ?

Au moment de votre demande de bourse, vous serez informé de la date de la commission.

C'est le bureau des aides privées qui vous notifie le résultat dans les 72 heures suivant la commission.

À tout moment, sur votre ENT, vous pouvez consulter la liste des aides pour lesquelles vous avez déposé un dossier et suivre leur traitement dans « Mes demandes d'aides privées ».

Le paiement de la bourse est effectué par virement, obligatoirement sur votre compte bancaire personnel, domicilié en France.

Le virement apparaît sur votre compte environ 15 jours après la notification qui vous en a été faite.

Certaines bourses de projets sont versées uniquement sur la présentation des justificatifs de réalisation du projet.

Lors de la notification de l'attribution de votre bourse, le bureau des aides privées vous informera du fonds de provenance de votre bourse. Soyez vigilants : certains fonds impliquent des engagements de votre part (participation à un concert de lauréats, rencontre avec les mécènes, etc.).

MÉMO POUR NE PAS MANQUER VOTRE DEMANDE DE BOURSE

☞ Soyez attentif aux informations qui vous sont communiquées (écrans et panneaux d'affichage, emails)

☞ Ne vous y prenez pas au dernier moment ! Tout retard ou dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

☞ Anticipez vos besoins et ne vous laissez pas dépasser par vos difficultés : une demande effectuée au bon moment peut répondre plus efficacement à vos besoins.

☞ Ne soyez pas votre propre jury sur votre situation et n'hésitez pas à déposer votre demande si vous vous sentez en difficulté pour poursuivre vos études dans de bonnes conditions. Chaque situation est unique et est étudiée individuellement par la commission.

☞ N'oubliez pas de signer la Charte d'engagement des boursiers sur fonds privés afin que votre demande de bourse soit prise en compte.

QUI SONT LES MÉCÈNES DES AIDES PRIVÉES DU CONSERVATOIRE ?

Les mécènes qui apportent leur soutien aux étudiants sont nombreux. Ce sont des donateurs individuels ou regroupés par fonds, des organismes privés (fondations, entreprises) ou des institutions.

Nous vous présentons certains d'entre eux ci-dessous et vous retrouverez la liste complète sur le [site internet du Conservatoire](#).

L'Adami attribue à des étudiants en fin de cycle des aides aux projets de professionnalisation et de perfectionnement ainsi que des aides à l'achat d'instruments.

La Fondation Cléo Thiberge Edrom a été créée par sa famille pour rendre hommage à Cléo, jeune femme en quête continue d'excellence, à la forte sensibilité artistique, d'une grande rectitude et pour qui la danse rassemblait toutes ses valeurs. La Fondation a pour vocation le développement de la danse, en général et plus particulièrement auprès des jeunes. Depuis 2016, elle soutient les actions pédagogiques de la direction des études chorégraphiques et attribue des aides aux études aux danseurs de 1^{er} cycle, ainsi que des aides à la mobilité pour les stages de professionnalisation des danseurs en 2^e année de master.

La Fondation de France : premier réseau de philanthropie en France, elle attribue, depuis plus de 40 ans, des Prix et aides aux études et à l'acquisition d'instrument aux étudiants de diverses disciplines musicales, sur des critères sociaux et d'excellence. Les lauréats sont invités chaque année à offrir, au sein du Conservatoire, un concert de remerciement.

La Fondation Lazard Frères Gestion - Institut de France a pour but la valorisation du patrimoine matériel par la restauration et la mise en valeur d'œuvres ainsi que la valorisation du patrimoine immatériel par l'éducation et la recherche. La Fondation apporte un soutien financier aux danseuses et danseurs classiques du Conservatoire pour leur participation au concours international du Prix de Lausanne.

La Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique, est née du désir de ses fondateurs, Philippe Meyer (1925-2007) et Vincent Meyer, de créer une entité philanthropique pérenne au sein de laquelle leur famille pourra soutenir les projets qui lui tiennent à cœur, quel que soit l'éclectisme de ses domaines d'intervention. L'action principale de la Fondation s'articule autour de cette activité humaine qu'est la culture. Elle soutient fortement les missions du Conservatoire et les étudiants des disciplines musicales depuis plus de 25 ans. La Fondation attribue des aides aux études, des aides d'urgence, des aides à l'acquisition d'instruments ou de matériel informatique. Elle apporte également un soutien à la mobilité internationale et à l'insertion professionnelle. Elle a par ailleurs créé à partir de 2023-2024, une bourse internationale d'excellence pour soutenir un étudiant primo-arrivant durant son 1^{er} cycle d'études.

La Fondation de L'Or du Rhin est créée en 2010 par François-Marc Durand, pour soutenir le développement de la pratique de la musique classique, encourager les artistes talentueux et méritants et s'engager auprès d'orchestres et de festivals. Au Conservatoire, la Fondation aide des étudiants entrant en DAI (3^e cycle supérieur) à franchir le cap vers la professionnalisation. Des bourses sont allouées à des étudiants dont le projet est sélectionné sur audition. En outre, la Fondation octroie des aides aux études et d'urgence aux étudiants en musique de tous niveaux et met en place, pour la première fois en 2023-2024, une bourse internationale d'excellence pour un primo-arrivant en 1^{er} cycle.

La Fondation d'entreprise Société Générale soutient les étudiants du Conservatoire depuis plus de 40 ans. Elle permet à des étudiants en fin de cycle supérieur des disciplines musicales et de la FSMSI de réaliser leur projet professionnel (aides aux projets de création, acquisition d'instruments, aide à la mobilité, etc.). Depuis 2022, la Fondation a déposé au parc instrumental du Conservatoire ses instruments du quatuor, accordés en prêt aux étudiants afin de les accompagner dans leur apprentissage et leur insertion professionnelle. Un concert de remerciement de la part des lauréats se tient chaque année au sein du Conservatoire.

Le Fonds Kriegelstein réunit depuis 20 ans des mélomanes souhaitant encourager l'excellence artistique et soutenir les jeunes talents particulièrement méritants du Conservatoire. Le Fonds Kriegelstein attribue des bourses d'études aux étudiants en master dans les disciplines instrumentales et vocales, selon des critères d'excellence et sociaux. Les lauréats sont invités à offrir chaque année, au sein du Conservatoire, un concert de remerciement en présence des donateurs.

Le Fonds Nguyen Thien Dao – Fondation Roi Baudouin : créées en sa mémoire par Hélène Nguyen Thien, l'épouse du compositeur, les bourses Nguyen Thien Dao accompagnent depuis 2017 divers projets d'étudiants du Conservatoire axés notamment sur les échanges internationaux et le dialogue entre les cultures musicales.

La French-American Piano Society promeut les échanges culturels, la formation et la mise en réseau entre la France et les Etats-Unis, par l'intermédiaire des pianistes et du répertoire français. Chaque année, la French-American Piano Society offre une bourse à deux étudiants du Conservatoire, en soutien à un programme d'activités aux Etats-Unis qui inclut un récital au consulat de France, la participation au concours de l'International Keyboard Institute & Festival, ainsi que l'accès à plusieurs concerts et masterclasses.

Le Fonds de Tarrazi a été créé par Nadim et Amin A. de Tarrazi en 1994, en mémoire de leur mère Jeanne, grande pianiste amateur, dans le souci de perpétuer le souvenir de sa sensibilité musicale et de l'attention qu'elle portait à la jeunesse. Depuis plus de 30 années, et aujourd'hui sous la présidence de Jean-Michel de Tarrazi, le fonds réunit plusieurs donateurs individuels et attribue des bourses d'études, selon des critères sociaux et de mérite, aux étudiants du CNSMDP de toutes les disciplines en musique et en danse. Les lauréats sont invités chaque année à offrir, au sein du Conservatoire, un concert de remerciement en présence des donateurs.

King's Fountain s'engage en faveur de la création artistique. Au CNSMDP, l'association soutient les actions pédagogiques de la direction des études chorégraphiques et attribue des aides aux études aux étudiants danseurs.

Repetto est fournisseur officiel du Conservatoire de Paris depuis 2020. Référence du monde de la danse, la maison Repetto fournit des tenues imposées et des chaussons pour tous les étudiants danseurs de la Direction des études chorégraphiques.

La Sacem soutient la classe de Composition de Musique à l'image depuis 2016-2017. Elle contribue à favoriser la formation et l'insertion professionnelle des jeunes compositeurs et compositrices par le soutien à l'organisation de master-classes au Conservatoire, la participation des étudiants à des festivals phares du secteur de la musique à l'image ainsi qu'un soutien à leur équipement en MAO.

SYLFF (Sasakawa Young Leaders Fellowship) au sein de la Tokyo Foundation vise à former de futurs leaders dans les sciences humaines et sociales au niveau de la maîtrise et du doctorat. Depuis 1987, plus de 80 écoles et universités dans le monde ont été choisies pour bénéficier du financement de bourses d'excellence SYLFF : le Conservatoire de Paris est l'une des trois premières écoles d'art éligibles, aux côtés de la Juilliard School et l'Université de musique et des arts du spectacle de Vienne. Le programme de bourses Sylff est attribué aux candidats dont le travail de recherche, théorique et/ou pratique, offre un regard neuf sur leur domaine et témoigne d'une attention accrue aux questions sociales (art et politique, médiation, environnement, etc.), avec l'ambition d'avoir un impact positif sur le monde, l'art ou l'éducation.

LES AUTRES AIDES

LES AUTRES AIDES PRIVÉES

D'autres aides ou dispositifs de soutien, qui ne sont pas gérés par le Conservatoire de Paris, existent pour les musiciens et les danseurs.

Vous pourrez en trouver une partie sur le site internet à la page www.conservatoiredeparis.fr/Ecole/vie-scolaire/bourses-et-aides

Ou sur les bases de données du site de la Philharmonie de Paris- Cité de la musique > *Métiers de la Musique* > *Bases de Données*

LES AIDES PUBLIQUES

Pour obtenir des informations sur les aides publiques (bourses sur critères sociaux du Crous, allocation personnalisée au logement, etc.), vous pouvez vous informer auprès du service des Affaires scolaires :



Christophe Morin
administration de la scolarité
Bureau 161 au 1^{er} étage
01 40 40 45 03
cmorin@cnsmdp.fr

LES AUTRES AIDES

À LA MOBILITÉ

INTERNATIONALE

Grâce au programme européen « Erasmus + » et aux programmes bilatéraux d'échanges d'étudiants avec les pays non-européens, vous pouvez effectuer une partie de votre cursus à l'étranger dans un des établissements partenaires du Conservatoire. Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser au service des Affaires extérieures et des relations internationales :



Astrid Menye-Bouquin
Chargée de mobilité internationale
amenye-bouquin@cnsmdp.fr

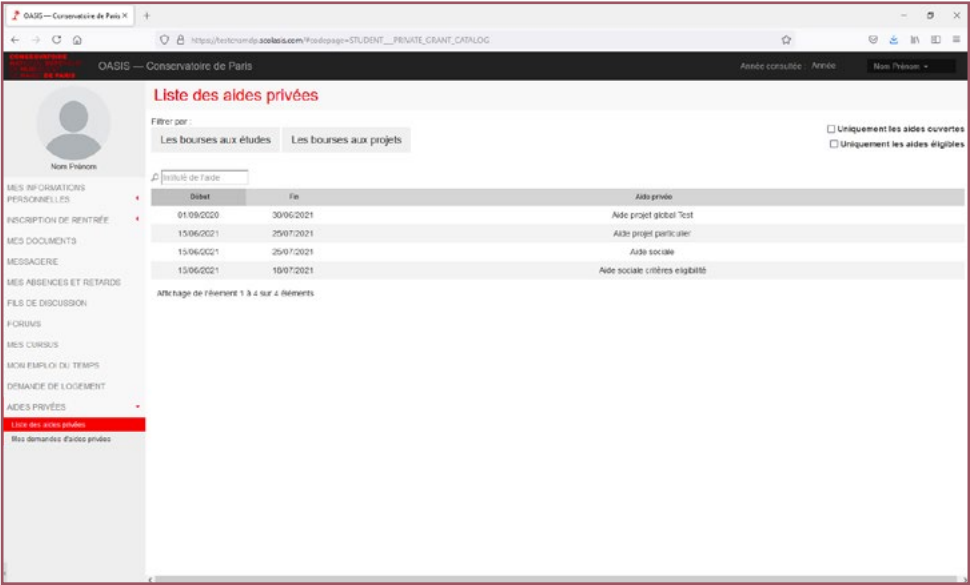
MES DEMANDES DE BOURSES : MODE D'EMPLOI PAS À PAS

DEMANDE D'AIDE PRIVÉE

Connexion à Oasis :

- Se connecter dans son espace étudiant :

➤ Le lien d'accès à Oasis : <https://ent.cnsmdp.fr>
- Saisir votre identifiant ou votre adresse email cnsmdp et votre mot de passe
(En cas d'oubli de mot de passe, il faudra suivre la procédure de mot de passe oublié.)
- Allez dans la rubrique « Aides privées » de votre ENT
- Sélectionnez « Liste des aides privées »
(Un filtre vous permet d'afficher en priorité les appels à candidatures en cours et les bourses auxquelles vous êtes éligible.)



Sélectionnez la bourse à laquelle vous souhaitez postuler



Lisez attentivement le
descriptif de la bourse
que vous souhaitez
demander

OASIS — Conservatoire de Paris

Accueil

Accès

Mon Profil

Non défini

MES INFORMATIONS PERSONNELLES

INSCRIPTION DE RENTRÉE

MES DOCUMENTS

MESSAGERIE

MES ABSENCES ET RETARDS

FIIS DE DISCUSSION

FORUMS

MES COURS

MON EMPLOI DU TEMPS

DEMANDE DE LOGEMENT

AIDES PRIVÉES

Liste des aides privées

Mes demandes d'aides privées

Liste des aides privées

Filter par :

Les bourses aux études

Les bourses aux projets

Intitulé de l'aide

Uniquement les aides couvertes

Uniquement les aides éligibles

Début	Fin	Aide privée
01/09/2020	30/06/2021	Aide projet global Test
15/06/2021	29/07/2021	Aide projet particulier
15/06/2021	30/07/2021	Aide sociale
15/06/2021	15/07/2021	Aide sociale critères éligibilité

Affichage de résultat 1 à 4 sur 4 éléments

Sélectionnez « Déposer une demande »

Nom Prénoms

MES INFORMATIONS PERSONNELLES

INSCRIPTION DE RENTRÉE

MES DOCUMENTS

MESSAGERIE

MES ABSENCES ET RETARDS

FILE DE DISCUSSION

FORUMS

MES CURRICULS

MON EMPLOI DU TEMPS

DEMANDE DE LOGEMENT

AIDES PRIVÉES

Liste des aides privées

Mes demandes d'aides privées

Liste des aides privées

Filtrer par

Les bourses aux études

Les bourses aux projets

☐ Uniquement les aides ouvrantes

☐ Uniquement les aides éligibles

Début	Fin	Aide privée
01/09/2020	30/06/2021	Aide projet global Test
15/06/2021	25/07/2021	Aide projet particulier
15/06/2021	25/07/2021	Aide sociale
15/06/2021	18/07/2021	Aide sociale critères éligibilité

Affichage de l'élément 1 à 4 sur 4 éléments

Aide sociale

Description

Dates d'inscription

Type

Éligibilité

Aide sociale

Les demandes sont ouvertes jusqu'au 25/07/2021

Aide sociale

Tous les étudiants sont éligibles

Plus d'infos

DÉPOSER UNE DEMANDE

Nom Prénoms

MES INFORMATIONS PERSONNELLES

INSCRIPTION DE RENTRÉE

MES DOCUMENTS

MESSAGERIE

MES ABSENCES ET RETARDS

FILE DE DISCUSSION

FORUMS

MES CURRICULS

MON EMPLOI DU TEMPS

DEMANDE DE LOGEMENT

AIDES PRIVÉES

Liste des aides privées

Mes demandes d'aides privées

Liste des aides privées

Filtrer par

Les bourses aux études

Les bourses aux projets

☐ Uniquement les aides ouvrantes

☐ Uniquement les aides éligibles

Début	Fin	Aide privée
01/09/2020	30/06/2021	Aide projet global Test
15/06/2021	25/07/2021	Aide projet particulier
15/06/2021	25/07/2021	Aide sociale
15/06/2021	18/07/2021	Aide sociale critères éligibilité

Affichage de l'élément 1 à 4 sur 4 éléments

Aide sociale

Description

Dates d'inscription

Type

Éligibilité

Aide sociale

Les demandes sont ouvertes jusqu'au 25/07/2021

Aide sociale

Tous les étudiants sont éligibles

Plus d'infos

DÉPOSER UNE DEMANDE

Êtes-vous sûr(e) ?

OK

Annuler

Complétez les informations demandées dans les 3 onglets

[OASIS — Conservatoire de Paris](#)
[Aide sociale](#)
[Aide sociale](#)
[Mon Profil](#)

Mes demandes d'aides privées

Affichage de l'écranant 1 à 4 sur 4 éléments

Aide sociale

A cet instant, vous pouvez soumettre votre demande

[Je soumette ma demande](#)

[Profil](#)
[Demande d'aide sociale](#)
[Documents](#)

État civil	
SITUATION MARITALLE *	Célibataire
NOMBRE D'ENFANTS *	0
HÉRÉDITÉ *	[voir]

Société

Composition familiale	
PROFIL SOCIÉTÉ PRINCIPALE *	
AUTRES FILLES/ENFANTS CROISÉS *	

Parents

Parents 1	
SITUATION DES PARENTS *	[voir]
PROFIL SOCIÉTÉ DU PARENT 1 *	En activité
PROFIL SOCIÉTÉ DU PARENT 2 *	

0 00

REVENUS MOYEN ANNUEL DU PARENT 1

[Sauvegarder mes modifications](#)
[Envoyer ma demande](#)

Joignez les justificatifs obligatoires

Vous pouvez saisir votre dossier en plusieurs fois. Les informations sont mémorisées.

Votre dossier est complet :

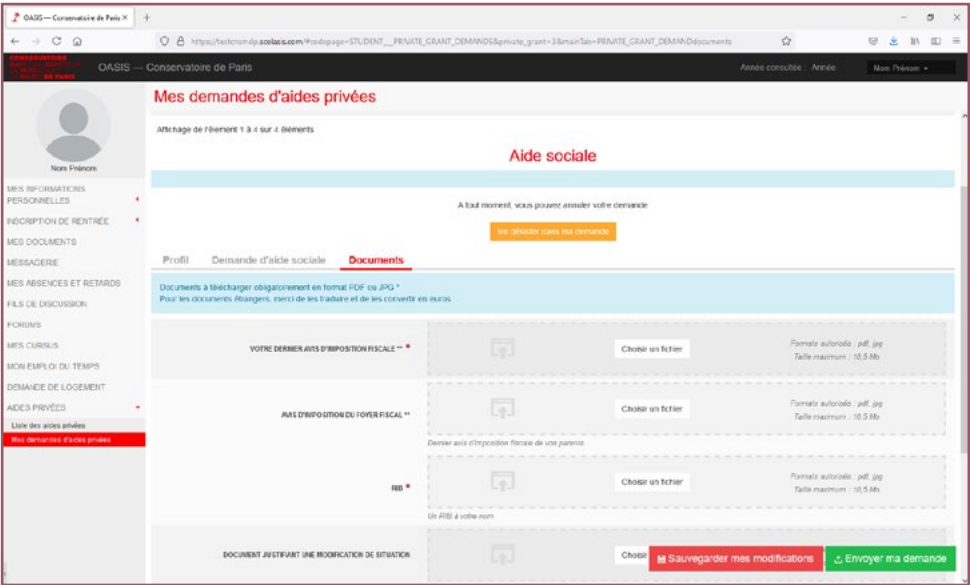
➤ Sélectionnez
« Envoyer ma
demande »

[illegible]

Consultation des aides demandées

Allez dans la rubrique
« Aides privées » de
votre ENT

Sélectionnez
« Mes demandes
d'aides privées »



VOUS AVEZ DES QUESTIONS, VOUS RENCONTREZ UN PROBLÈME LORS DU DÉPÔT DE VOTRE DEMANDE ?

CONTACTEZ-NOUS !



Amélie Fleith
chargée des aides privées
afleith@cnsmdp.fr
T 01 40 40 45 93

Au bureau n°330

au 3^e étage :

les lundis, mardis et jeudis,
de 9h30 à 12h30 & de 14h à 16h

Par téléphone :

les vendredis,
de 9h30 à 12h

Pour prendre rdv



En cas d'absence
Anne Leclercq
responsable du mécénat et des partenariats
aleclercq@cnsmdp.fr
T 01 40 40 47 86

INFORMATIONS



Permanence :

Mardi 22 septembre
de 12h à 14h – Cafétéria



Webinaire :

Présentation des bourses d'étude
réponses aux questions (20 min environ)
Jeudi 3, 10, 17 et 24 septembre à 12h30

Rejoindre le Webinaire



POUR LEUR SOUTIEN AUX ETUDIANTS, LE CONSERVATOIRE REMERCIE

tous les particuliers, fondations, entreprises
et institutions reconnus sur [le site internet](#)



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET
DE DANSE DE PARIS**

PSL 
UNIVERSITÉ PARIS